



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Mission interministérielle
de lutte contre les drogues
et les conduites addictives



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 12 septembre 2024

PREVENTION DES ADDICTIONS EN MILIEU ETUDIANT : LES GRANDES ECOLES S'ENGAGENT !

La MILDECA et la Conférence des grandes Ecoles (CGE) se mobilisent conjointement contre les addictions en milieu étudiant et annoncent la signature d'une convention avec CentraleSupélec, AgroParisTech et l'IOGS, trois grandes écoles du plateau de Saclay qui rejoignent ainsi l'EM Normandie, l'EPF et l'ESSCA. Cette signature marque l'aboutissement d'un AMI¹ lancé au printemps 2023 visant à soutenir des actions de prévention et de promotion de la santé des étudiants portées par des établissements d'enseignement supérieur dans un objectif global de lutte contre les conduites addictives.

Dénormaliser les comportements à risque

La consommation de substances psychoactives en soirées étudiantes est désormais mieux encadrée. L'omniprésence de l'alcool dans la vie quotidienne des étudiants reste cependant un enjeu de taille dont les Grandes écoles se saisissent. Ce phénomène s'explique par le lien qui continue d'être fait entre le besoin de sociabilité et d'acceptation sociale, la pression de la réussite, le stress et la consommation d'alcool. A cette consommation insidieuse et quotidienne s'ajoute le *binge drinking*² en particulier lors des soirées. Ce comportement est d'ailleurs déjà observé dès la fin du lycée³ avec un tiers des jeunes de 17 ans qui disent avoir bu plus de 5 verres en une seule occasion au cours des 30 derniers jours et 13,6% qui déclarent avoir connu des API répétées (au moins trois épisodes au cours du mois). « Ces consommations coïncident avec une période de forte vulnérabilité du développement des jeunes adultes. Elles sont aussi à l'origine de violences, notamment sexistes et sexuelles » explique le Dr Nicolas Prisse, Président de la MILDECA. « C'est un phénomène préoccupant car le cerveau est impacté par ces excès, lesquels augmentent les risques de dépendance ultérieure ».

Un environnement plus protecteur pour 34 000 étudiants



En tout, ce sont 34 000 étudiants de Grandes écoles qui sont ciblés par ces programmes de trois ans et financés à hauteur de 491 000€. L'ambition générale est de créer les conditions d'un « environnement protecteur », favorable à la prévention et au sentiment de bien-être, tant sur le lieu d'étude, de travail que sur les lieux de vie sur et hors campus. « Promouvoir le bien-être des jeunes adultes en soutenant l'investissement de l'enseignement supérieur dans la

¹ Appel à Manifestation d'Intérêt. Le cahier des charges de l'AMI 2023 est consultable : <https://www.drogues.gouv.fr/appel-manifestation-dinteret-ami-grandes-ecoles>

² Le binge drink, version anglophone de l'Alcoolisation Ponctuelle Importante (API)

³ Enquête ESCAPAD 2022



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Mission interministérielle
de lutte contre les drogues
et les conduites addictives



CONFÉRENCE DES
**GRANDES
ÉCOLES**

prévention fait partie des leviers de l'action publique qui doivent être mobilisés pour agir efficacement au niveau local et national », poursuit le Dr Nicolas Prisse. « C'est une démarche qui s'inscrit pleinement dans la stratégie interministérielle de mobilisation contre les conduites addictives pour la période 2023-2027 ». « Les projets retenus dans le cadre de cet AMI notamment pour leur ambition et leur capacité à innover marquent aussi l'engagement et la responsabilité des instances dirigeantes à mettre en œuvre une démarche de prévention non stigmatisante. Offrir un cadre de vie bienveillant et sécurisant à nos étudiants est une priorité », ajoute Laurent Champaney, Président de la CGE.

[Photo disponible sur demande. De gauche à droite : Romain Soubeyran, Directeur général de CentraleSupélec, Nicolas Prisse, Président de la MILDECA, Karine Boquet, Directrice générale Adjointe d'AgroParisTech, Raphaël Clerc Directeur général adjoint de l'IOGS et Laurent Champaney, Président de la CGE.]

Des projets conçus par les étudiants pour les étudiants

L'originalité des projets tient également dans la volonté d'inclure les étudiants dès la conception des projets afin d'en faciliter ensuite l'acceptation par leurs pairs, la sphère encadrante ayant pour rôle de guider et faciliter l'entreprise. **Plus globalement, c'est tout l'écosystème des étudiants qui est mobilisé** : les associations étudiantes, les BDE, mais aussi les encadrants, les professionnels et les personnels environnants.

A titre d'exemple, l'EPF lancera le 3 octobre la première édition du « Challenge Campus Cachan », une journée de sensibilisation piloté par l'établissement et par les associations étudiantes à laquelle s'associent la ville de Cachan, le CROUS, et les établissements d'enseignement supérieur implantés localement. A l'occasion de l'opération nationale « Mois sans tabac », l'ESSCA inaugurerait un « campus sans tabac », une des mesures clés du plan national de lutte contre le tabac 2023-2027. De son côté, l'EM Normandie lance la « Healthy school » qui inclut un parcours obligatoire « Santé et bien-être du Manager » à compter de la rentrée 2025. Enfin, CentraleSupélec, AgroParisTech et l'IOGS se réunissent autour du projet commun « J'peux pas, j'ai prévention ! » dans lequel les étudiants sont associés à la construction d'activités visant à développer des pratiques alternatives aux consommations de substances psychoactives. *« Lorsque près d'un Français sur deux pense qu'offrir de l'alcool ou en boire fait partie des règles du savoir-vivre, cela questionne la normalisation de la consommation d'alcool dans la société française »* conclut Laurent Champaney. *« Nous souhaitons encourager le développement, au sein de nos communautés étudiantes, de temps de convivialité où la consommation de substances psychoactives n'est pas l'élément qui réunit, et plus généralement favoriser l'attention à soi et aux autres. »*

A propos de la MILDECA

Placée sous l'autorité du Premier ministre, la MILDECA (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives) anime et coordonne l'action du gouvernement en matière de lutte contre les drogues et les conduites addictives et élabore à ce titre la stratégie gouvernementale en la matière dans les domaines suivants : recherche et observation, prévention, santé et insertion, application de la loi, lutte contre les trafics, coopération internationale.

A propos de la CGE

Créée en 1973, la CGE regroupe 245 Grandes écoles en France et à l'étranger, couvrant de nombreuses spécialités : ingénieur, management, architecture, sciences politiques, création & design, journalisme, écoles militaires, écoles vétérinaires et de santé... Les Grandes écoles représentent plus de 40 % des diplômés de grade master délivrés chaque année en France. Assurant une recherche intensive, elles mettent en cohérence le projet pédagogique de l'étudiant et les débouchés professionnels. L'appartenance à la CGE est un véritable label de qualité. La CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux : excellence des cursus, insertion professionnelle, lien à l'entreprise, innovation, ouverture internationale, impact sociétal... Les Grandes écoles membres proposent une offre de formation et de recherche à déclinaisons multiples en réponse aux besoins du monde socio-économique.

Twitter : @ConferenceDesGE **LinkedIn** : @Conférence des grandes écoles (CGE) **YouTube** : @conferencedesgrandesecoles845

Contact presse MILDECA : Marie-Laure Lalère marie-laure.lalere@pm.gouv.fr – 06 83 28 77 59

Contact presse CGE : Agence EPOKA pour la CGE - Nicolas Crépin ncrepin@epoka.fr – 06 52 32 10 11